

COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Strasbourg

Nombre de
conseillers élus :
29

Conseillers en
fonction :
29

Conseillers
présents : **20**

**Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 22 septembre 2025

Sous la présidence de Madame Cécile DELATTRE, Maire

IV – AFFAIRES FINANCIÈRES

2025 – 53 (7) : Création d'un tarif communal

Rapport au Conseil Municipal :

La commune organise régulièrement des ateliers à l'attention des habitants.

Certains de ces ateliers sont organisés en partenariat avec l'EMS et sont, de ce fait, gratuits pour la commune.

D'autres, sont organisés en lien avec des intervenants extérieurs qui sont rémunérés.

Dans ce cas-là, il est proposé de faire participer les habitants qui souhaiteraient s'inscrire à ces ateliers à hauteur de 25,00 €.

Considérant que certains ateliers proposés aux habitants par la commune sont réalisés par des intervenants extérieurs rémunérés ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission mixte finances/animations du 16 septembre 2025 ;

Vu le présent rapport ;

REÇU EN PREFECTURE

Le 06/11/2025

Application agréée E-legalite.com

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** un tarif de 25,00 € pour la participation aux ateliers par participant et par atelier (applicable aux ateliers pour lesquels la commune aurait payé un intervenant extérieur).

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,

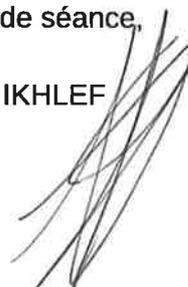
Le Maire,

Cécile DELATTRE



Le Secrétaire de séance,

Sofiane AIT IKHLEF



REÇU EN PREFECTURE

le 06/11/2025

Application agréée E-legalite.com